



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vide-Dressing – Comité des Fêtes de Brignais

Dimanche 12 avril – Complexe sportif Pierre Minssieux

Article 1 – Conditions d'inscription

La manifestation est réservée aux personnes majeures.

Les places étant limitées, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'emplacements à deux (2) par personne en cas de forte demande.

La réservation minimale est de 2 mètres linéaires.

Tarif : 8 € les 2 mètres linéaires.

Chaque emplacement comprend une chaise.

Location possible de table : 4 € la table (dans la limite des stocks disponibles).

L'inscription ne sera validée qu'à réception du paiement, du règlement signé et du chèque de caution.

Article 2 – Caution

Un chèque de caution de 50 € sera demandé lors de l'inscription.

Il sera restitué à la fin de la manifestation après vérification de la propreté et du respect du matériel.

Article 3 – Produits autorisés

La vente est exclusivement réservée aux vêtements adultes et enfants, chaussures et accessoires.

Les articles doivent être propres et en bon état.

La vente de tout autre objet est interdite.

Article 4 – Installation et horaires

Installation :

Samedi 11 avril à partir de 17h00

ou

Dimanche 12 avril à partir de 7h00

Ouverture au public : 8h30 – Entrée gratuite

Tout emplacement non occupé à 8h30 sera considéré comme abandonné et pourra être réattribué sans remboursement.

Article 5 – Responsabilité

Les exposants sont seuls responsables de leur stand.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.

Article 6 – Propreté

Les exposants doivent rendre leur emplacement propre.

Dans le cas contraire, la caution pourra être conservée.

Article 7 – Défilé

Un défilé sera organisé dans l'après-midi.

Les exposants souhaitant participer doivent s'inscrire et s'engagent à être présents.

Article 8 – Buvette

Une buvette et un espace de restauration seront disponibles sur place.

Article 9 – Acceptation

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.

Nom et prénom :

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Signature :